



Ouffet

Ellemelle Ouffet Warzée

Infos

Mars 2012

Quand mars se déguise en été, avril prend ses habits fourrés !

➤ Ouffet au rythme des Tambours pour la Paix

Sur proposition du Collège communal, les trois écoles fondamentales de la commune ont décidé de participer à la **Journée Mondiale Poésie-Enfance et aux Tambours pour la Paix**. L'événement se déroulera **le mercredi 21 mars à 10H30 sur la Grand'Place**. Cette action « *poésie active* » a pour objectif d'éveiller les enfants de moins de 13 ans à la prévention de la violence à travers les richesses du langage poétique. Le thème d'écriture proposé aux enfants est « *une fraternité de toutes les couleurs* » ; de sorte à les sensibiliser au fait que nous sommes tous semblables et différents.

Pour vos enfants, pour leur travail accompli, nous vous invitons à les rejoindre le 21 mars prochain. **Venez nombreux partager poésies, musiques et chansons lors de ce grand rendez-vous citoyen.**

➤ Grande chasse aux œufs à Ouffet

Le samedi 31 mars à 9H30, les enfants jusqu'à 12 ans sont conviés à la Sittelle pour participer à une grande chasse aux œufs !

Venez nombreux partager en famille ce moment de convivialité.
Café et chocolat seront servis à tous après l'animation.

➤ Ouverture de la SITTELLE pendant les vacances de Pâques

Le Centre d'accueil extra-scolaire sera ouvert pendant les vacances de Pâques, rue des Pahys, 6 à OUFFET.

Renseignements : 0471/35.60.93

➤ Week-end médiéval : 14 & 15 avril 2012

Oyé, oyé bonnes gens!!! Cette édition fera la part belle aux bonimenteurs et aux bouffonneries. Les spectacles vous plongeront dans l'univers des saltimbanques. Pour assurer une fois encore le succès de ce week-end médiéval, nous comptons sur vous afin de rendre le cadre authentique grâce à une population au maximum costumée d'époque. Pour gonfler les rangs, venez nous rejoindre : contact@ouffetmedieval.eu.

➤ Ramonage de votre cheminée : chauffez-vous en toute sécurité !

Le chauffage à bois, au charbon, au gaz ou au mazout, outre le confort qu'il procure dans votre foyer, constitue un risque d'incendie ou d'intoxication en cas de mauvais entretien des conduits d'évacuation. Le passage régulier d'un ramoneur permet de prévenir ces risques.

Bois, charbon et mazout : une obligation légale : selon un arrêté royal du 6 janvier 1978, les installations de chauffage au mazout et au charbon (et les feux ouverts) doivent faire l'objet d'un entretien annuel au minimum. Si vous êtes locataire, votre contrat de bail reprend ce texte et précise que vous devez faire venir un ramoneur une fois par an, ainsi qu'à la fin de votre contrat

de bail. Le ramoneur vous remettra un certificat de ramonage ou une facture faisant office de certificat, comme preuve de l'observation de cette obligation.

Les cheminées à gaz : un cas à part : la loi n'impose rien. Certains pensent à tort que l'absence de suie, dans ce type de combustion, les autorise à se passer de ramonage. Mais il est vivement recommandé tous les deux, trois ans pour vérifier la vacuité du conduit.

Quand faire appel au ramoneur ? Faites votre ramonage en dehors de la saison de chauffe ; soit avant celle-ci (en septembre), soit après (à partir de mars-avril).

➤ **GAL, Pays des Condruses**

Où en est le Programme paysage ?

Le GAL Pays des Condruses réalise depuis plus d'un an, avec l'aide du bureau d'études Survey, une étude des paysages au sein des sept communes qui le composent (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot). Actuellement, le diagnostic (première phase) a été finalisé.

La seconde phase, le Programme paysage à proprement parler, fournira aux communes les enjeux en matière de paysage mais aussi des propositions d'actions, de gestion et d'aménagement d'un point de vue paysager.

Découvrez ci-dessous quelques facettes du diagnostic.

Notre territoire reste très largement rural et agricole. Les zones forestières et agricoles, en ce compris les cultures et les prairies, occupent plus de 85% du territoire. Les terrains résidentiels occupent moins de 5% et les zones d'activités économiques 1,5%. Le paysage est organisé en fonction du relief et structuré par les lignes de crêtes, le réseau hydrographique, les éléments boisés, les éléments bâtis tels que les fermes, les églises, les villages mais aussi les grandes infrastructures techniques comme les lignes à haute tension, les carrières, ...

L'Atlas des paysages du Plateau Condrusien, édité par la CPDT, a défini 10 aires paysagères* distinctes pour nos 7 communes ce qui montre la diversité des paysages. La principale aire paysagère, le plateau d'Ouffet, occupe plus de 12000ha et offre des vues intéressantes sur la succession caractéristique des chavées agricoles, des tiges boisées ou urbanisées. D'autres aires sont bien représentées : les vallonnements boisés d'Anthisnes, ceux d'Havelange, la campagne périurbaine de Nandrin, le plateau agricole de Gesves-Ohey et la vallée du Hoyoux.

L'évolution du territoire a été approchée historiquement pour préciser ensuite l'évolution des zones bâties, des zones végétales. Une ligne du temps reprend les faits marquants : le paysage, comme la destruction de maisons ou la création de la route du Condroz. L'évolution urbanistique a permis de différencier les noyaux d'habitat ancestraux des constructions plus récentes.

L'impact de l'urbanisation est important sur le paysage et il y a une forte propension au développement de l'urbanisation en ruban et sur les tiges. Les révolutions techniques, la politique agricole ont eu une forte influence sur les zones agricoles. Les zones boisées ont augmenté d'environ 850ha depuis l'époque de Ferraris (1770). Bref, le paysage n'est pas figé et évolue constamment.

Une dernière étape a consisté à évaluer les paysages. Depuis la fin juin 2011, nombreux sont ceux d'entre vous qui n'ont cessé d'apporter leur aide à la réalisation de ce projet. Une cinquantaine de personnes étaient présentes aux groupes de travail sur la perception du paysage. Plus de 30 personnes ont collaboré aux relevés de terrain en complétant quelques 600 grilles d'analyse et ont photographié des points de vue extrêmement variés au sein des 7 communes du GAL.

Cela représente plus de 770 photos ! La compilation des données a permis de délimiter des sous-aires paysagères et d'y définir les atouts et faiblesses pour, à terme, déterminer les enjeux.

Ce travail considérable sera compilé dans un document de vulgarisation fin 2012. Ce diagnostic servira de base pour établir le tableau de bord des actions.

Pour plus d'infos : www.galcondruses.be
Marie Legast : 085/27.46.12 ou marie.legast@galcondruses.be

Note de bas de page :

* définition d'aire paysagère selon la CPDT : découpage des territoires paysagers qui présente des caractéristiques bien définies pour trois critères : le relief, l'occupation végétale du sol et le mode d'urbanisation.

➤ **Salon de l'Étudiant**

*Tu cherches un Job Etudiant ? Alors, viens au **Salon de l'Étudiant** organisé par la Maison de l'Emploi de DURBUY le **samedi 24 mars 2012 de 13h30 à 16h30**.*

Tu y trouveras :

- des employeurs et des agences intérimaires qui recrutent
- SIEP pour les études et les métiers
- CEFO pour les formations
- HELMO pour les études supérieures
- Forem Formation pour tester tes connaissances en néerlandais et en anglais (certificat)
- Infor Jeunes pour les droits des jeunes : contrat étudiant, kot ...
- CV sur ordinateur

Adresse : La Maison de l'Emploi, Rue Petit Barvaux 2A, 6940 BARVAUX/ Durbuy Tél. 086/21 99 21 maisondelemploi.durbuy@forem.be

➤ **Carnaval à l'Athénée Royal d'Ouffet**

Comment débiter une semaine de congé bien méritée ? En faisant la fête, bien évidemment ! Et ce fut le cas, cette année encore, à l'AR Ouffet grâce au traditionnel Bal du Carnaval organisé par La Cour de Récré, l'Association des parents...

Rendez-vous attendu avec impatience par les nombreuses petites princesses, pilotes automobiles, Méga Mindy et autres super héros sur le thème des docteurs en folie !

Pas d'ambiance réussie sans nos professionnels A et L Events qui nous ont fait le plaisir d'animer toute cette joyeuse bande par des jeux et des danses agrémentés de nombreux cadeaux. On se demande même qui des enfants ou des parents en ont le plus profité...



Pour La Cour de Récré, M. Servais.

➤ **Intradel : collecte de vélos dans les recyparcs**

Le samedi 28 avril, pour la sixième année consécutive, Intradel vous invite à déposer dans un de ses 48 recyparcs **un ou plusieurs vélos** dont vous n'avez plus l'utilité. Tous les types de vélos ainsi que toutes les tailles seront acceptés afin qu'ils puissent profiter au plus grand nombre. En effet, les vélos collectés seront redistribués au sein de plusieurs CPAS des communes affiliées à Intradel et d'asbl actives notamment dans la promotion de la mobilité ou la réparation de vélos dans le cadre d'une activité de réinsertion par le travail.

Par cette action, Intradel tient donc à promouvoir le concept du réemploi en offrant une seconde vie à vos vieux objets. Alors ne manquez pas ce rendez-vous dans tous les recyparcs de Wallonie le samedi 28 avril 2012.

Lors de l'édition 2011, **1191 vélos** ont été récoltés sur la Province de Liège et **3940 vélos** en Wallonie.

La liste des recyparcs d'Intradel est disponible sur www.intradel.be

Heures d'ouverture : de 8H30 à 12H30 et de 13H00 à 17H00.

➤ **Action printemps 2012 « Je cours pour ma forme »**

Avec le printemps, « Je cours pour ma forme » est de retour et vous propose une nouvelle session avec trois niveaux (débutants, suite de la 1^{ère} session et experts) et un groupe « jeunes » (à partir de 18 ans).

Les séances sont placées sous l'autorité d'un entraîneur afin d'adapter leur contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme. Les objectifs sont santé et convivialité. Les séances se déroulent au rythme de deux fois par semaine (les mardis et jeudis) pendant trois mois.

Il s'agit d'une organisation des communes de Hamoir, Anthisnes, Ouffet, Comblain-au-Pont et Ferrières.

Lieu : hall omnisports de Hamoir – 18H45

Contact : Laurence Couquelet **0495/60.60.25**

Droit d'inscription : 25 euros pour les habitants d'Ouffet.

➤ **A vos agendas !**

• **Jeudi 15 mars**, passage du Bibliobus à l'école communale de Warzée de 10H15 à 10H45 ; à l'Athénée Royal d'Ouffet de 11H00 à 12H00 et à la section primaire de l'Athénée de 13H30 à 15H30 ;

• **Mercredi 28 mars**, l'heure du conte se tiendra de 15H30 à 17H00 à la Bibliothèque communale ;

• **Samedi 31 mars, à 15H00**, la Commission Communale des Aînés organise son **goûter de printemps** dans les locaux de l'Athénée : apéritif et zakouskis, pâtisseries, cafés et mignardises. Animation musicale. P.A.F. : 5 euros. L'Ouftibus est à la disposition des Ouffetois qui le souhaitent (086/36.92.60).

Renseignements & réservations auprès de Mariette Henry au 086/36.66.80 ou Renée Lardot au 086/36.66.25.

• **Dimanche 1^{er} avril de 15H30 à 18H00**, l'asbl Les Foyons organise son **goûter de printemps** à la salle l'Aurore à Ellemelle. Vous êtes invités à participer à cette réunion en apportant votre contribution : pâtisseries, gaufres, pousse-café, etc. Boissons à prix démocratique.

• **Dimanche 22 avril**, le comité scolaire de l'école de Warzée organise une **marche champêtre**, départ de l'école. Réservations auprès de Corine Gilon au 0475/47.61.86. Prix : 6 euros pour les enfants et 12 euros pour les adultes.